

LA CFDT ALERTE LA DIRECTION DES YVELINES!

Absence de présentation du bilan de l'organisation actuelle, d'éléments de diagnostic, de vote sur le choix du scénario, de concertation sur l'élaboration des scénarios, absence de Directeur d'établissement, absence de responsable organisation... Absence, absence, absence, voilà un mot qui résume bien la réorganisation de votre PDC.

Les seuls éléments connus à l'heure actuelle sont :La mise en place de la méridienne (et encore il y a eu des évolutions suite à l'intervention des représentants au CHS-CT), la création d'un ridicule îlot à Limay et la date de bascule le 17 juillet soit dans moins d'un mois !

La CFDT ne jette pas la pierre à l'équipe dirigeante par intérim, en place depuis peu avec un positionnement hiérarchique imposé par La Poste pas toujours très clair, qui récupère un site en difficulté suite au « retour à la trajectoire » et l'arrêt soudain du recours à l'intérim/CDD sur la période de fin d'année soit en pleine croissance du trafic. Puis, désormais la mise en œuvre d'un projet de réorganisation sans Directeur puisque évincé et sans responsable organisation puisque parti. On a vu plus simple!

Il est clair que mettre en œuvre la nouvelle organisation (si tenté qu'elle existe) dans ces conditions relèverait du cauchemar et serait une c**nnerie! N'ayons pas peur des mots.

C'est pourquoi la CFDT a utilisé son droit d'alerte en envoyant un courrier (voir au dos) à la Directrice des Services Courrier Colis des Yvelines avec copie à la fédération CFDT. Ce droit d'alerte motive notre demande de report de la réorganisation du site de Mantes-la-Jolie.

Réorganisation qui aurait lieu...en pleine période de « grandes vacances » quand les agents, principaux concernés mais aussi encadrants, membre du Comité de Direction sont majoritairement en congés. Ubuesque!

Nous espérons évidemment une réponse positive à notre demande qui n'est pas une position dogmatique mais une demande tout à fait sensée et logique face à une telle situation.



Un nouveau courrier toujours à l'attention de la Direction des Yvelines et accompagné de la pétition, majoritairement signée par vos soins, pour demander le report sera envoyé aujourd'hui.